



PAR COURRIEL

Québec, le 2 avril 2020

Monsieur Patrick Lachapelle  
Directeur général des infrastructures  
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur  
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau  
Aile Jacques-Parizeau, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5E6  
[patrick.lachapelle@education.gouv.qc.ca](mailto:patrick.lachapelle@education.gouv.qc.ca)

**Objet : Question complémentaire du 2 avril 2020 – L'état des lieux et la gestion de l'amiante  
et des résidus miniers amiantés**

Monsieur,

En référence au dossier actuellement à l'étude, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce projet, vous soumet la question suivante :

1. Veuillez indiquer si votre ministère a entrepris des actions en lien avec la Politique d'utilisation accrue et sécuritaire de l'amiante chrysotile au Québec. Dans l'affirmative, veuillez détailler ces actions.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 7 avril prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux. Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, veuillez reprendre le libellé pour la question avant d'y ajouter votre réponse. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission